





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-80**

Séance publique du

16 mars 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160316- lmc186052-DE-1-1
Date de signature : 16/03/2016
Date de réception : mercredi 16 mars 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE MATÉRIELS DIVERS POUR LA PROPRIÉTÉ URBAINE LOT
N°1 - SIGNATURE DU MARCHÉ**

Le 16 mars 2016 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Irène MALAUZAT, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Liliane PIERRON à Madame Catherine SILVESTRE, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Dominique AUGÉY.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Gaele LENFANT, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain Dijon

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MARS 2016

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE MATÉRIELS DIVERS POUR LA PROPreté URBAINE LOT N°1 - SIGNATURE DU MARCHÉ - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le présent appel d'offres porte sur le lot n° 1 de la consultation concernant la fourniture de matériels divers pour la propreté urbaine.

Ce lot avait été déclaré sans suite lors d'un précédent appel d'offres et a été relancé.

Il s'agit d'un lot à bons de commande avec par période les seuils suivants en valeur:

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum	Maximum
1	Tuyaux et accessoires d'incendie	sans	80 000 € HT

Le marché sera conclu pour une période initiale courant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit trois fois une année de manière expresse.

Les variantes n'étaient pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'était prévue.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont :

Libellé	%
Prix	100

Un avis d'appel public à la concurrence n°2015-56 a été adressé à la presse le 30/12/2015.
Les publications ont eu lieu aux dates suivantes :

Sites Mairie..... le 30/12/2015
BOAMP.....le 30/12/2015
JOUE.....le 02/01/2016

Les DCE ont été mis en ligne sur le site profil acheteur le 30/12/2015.

La date limite de réception des plis avait été fixée au **15 février 2016 à 12 h 00**.

⇒ **3 plis ont été remis dans les délais impartis.**

Lors de la séance du 25 février 2016, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé de retenir l'offre de la société QUINCAILLERIE AIXOISE classée en première position après analyse.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer pour le lot n°1, le marché de fourniture de matériels divers pour la propreté urbaine ainsi que ses éventuelles reconductions, avec la société QUINCAILLERIE AIXOISE, pour les montants indiqués ci-dessus.

DL.2016-80 - MARCHÉ DE FOURNITURE DE MATÉRIELS DIVERS POUR LA PROPRIÉTÉ
URBAINE LOT N°1 - SIGNATURE DU MARCHÉ -

Présents et représentés	: 46
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Maryse JOISSAINS-MASINI



Compte-rendu de la délibération affiché le : 16/03/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)